

Mesdames, Messieurs,

Vous étiez scolarisé(e) au Lycée Duhamel du Monceau l'année scolaire précédente et vous avez brillamment réussi l'obtention du baccalauréat.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous délivrer votre diplôme.

Je rappelle qu'un diplôme est un **document unique**. Il ne peut donc pas être délivré de duplicata ni d'attestation. Il vous appartient de le conserver précisément, d'en faire des photocopies, de le numériser, ...

Prenez un maximum de précautions pour le conserver.

Afin que nous puissions vous le restituer, nous mettons en place une organisation pour vous permettre de retirer ou de faire retirer votre diplôme au lycée :

Le mercredi 2 décembre 2020 – de 13h à 17h et le vendredi 4 décembre 2020 – de 13h à 18h

Le mercredi 9 décembre 2020 – de 13h à 17h et le vendredi 11 décembre 2020 – de 13h à 18h.

Dans le contexte de la crise sanitaire, **il convient que vous preniez rendez-vous sur l'une des journées et plages horaires détaillées ci-dessus**, en :

- téléphonant au secrétariat de la scolarité : 02.38.34.53.80 ou en
- adressant un email à : scolarite.duhamel@ac-orleans-tours.fr

Une fois le rendez-vous fixé avec le secrétariat de la scolarité du lycée le titulaire du diplôme doit se présenter à l'accueil du lycée muni de sa carte d'identité (et en respectant tous les gestes barrière)

Dans le cas où le titulaire du diplôme ne pourrait pas se déplacer :

1. le diplôme peut être récupéré par procuration.

Pour cela, le titulaire du diplôme doit **rédiger une procuration sur papier libre** indiquant l'identité de la personne qui sera mandatée par lui pour venir au lycée chercher le document. Il doit joindre à cette procuration une photocopie de sa carte d'identité (recto-verso) ou de son passeport. (Ces documents sont conservés par le lycée)

La personne mandatée doit venir au lycée, munie de sa propre pièce d'identité, avec cette procuration et la photocopie de la pièce d'identité du titulaire du diplôme

2. le diplôme peut être envoyé par courrier postal en recommandé avec AR

La demande est à effectuer à partir du site du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours : cliquez [ICI](#) pour accéder à la page internet du rectorat.

Nous restons à votre disposition pour tous besoins de précisions concernant ce dossier

Cordialement,

Cyrille ROGER
Proviseur

Lycée Duhamel du Monceau

16, avenue de France
45300 Pithiviers
02.38.34.53.80
www.lycee-duhameldumonceau.fr/

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mousser dans un mouchoir à usage unique



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée